



Information réglementée

Paris, le 5 juillet 2023

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à BNP Paribas Exane, à la date du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 21 703 titres
- 19 747 719 € en espèces

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 12 188
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 14 605
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 706 130 titres pour 94 899 150 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 741 587 titres pour 97 076 363 €

Il est rappelé que :

- lors du dernier bilan du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 57 160 titres
 - 17 570 506 € en espèces

 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 10 876
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 11 455
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 624 612 titres pour 80 030 572 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 567 452 titres pour 77 601 115 €
- lors de la mise en place du contrat le 5 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 0 titre
 - 20 000 000,00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : www.edenred.com